

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

(DOCUMENT À LIRE ET À CONSERVER)

L'association KUNG-FU SHAOLIN CLUB DE REIMS propose à ses adhérents des cours d'arts martiaux. Les cours sont assurés par Grégory BEZRUKI, Professeur Diplômé d'État Ceinture noire 6ème Dan FFKDA.

Article 1 : Entraînement

Planning des cours (pas d'entraînements pendant les vacances scolaires, exception faite pour le Kung-Fu adultes enfants et ado et le Jeet Kune Do qui peuvent pratiquer pendant les vacances de la Toussaint uniquement) :

KUNG-FU adultes	JEET KUNE DO (Self-défense)
- <u>Lundi : 19h55 - 20h55</u> Gymnase François Legros (1 avenue du Président Kennedy à REIMS) - <u>Mercredi : 20h00 - 21h00</u> Gymnase Charles Arnould (Rue de Thil à REIMS)	- <u>Lundi : 20h55 - 21h55</u> Gymnase François Legros (1 avenue du Président Kennedy à REIMS) - <u>Mercredi : 21h00 - 22h00</u> Gymnase Charles Arnould (Rue de Thil à REIMS)
KRAV-MAGA (cours à 18h45)	KRAV-MAGA (cours à 19h45)
- <u>Mardi : 18h45 - 19h45</u> Maison de quartier Le Ludoval (1 place René Clair à REIMS) - <u>Jeudi : 18h45 - 19h45</u> Maison de quartier Le Ludoval (1 place René Clair à REIMS)	- <u>Mardi : 19h45 - 20h45</u> Maison de quartier Le Ludoval (1 place René Clair à REIMS) - <u>Jeudi : 19h45 - 20h45</u> Maison de quartier Le Ludoval (1 place René Clair à REIMS)
KUNG-FU enfants	KUNG-FU adolescents
- <u>Mercredi : 16h00 - 17h00</u> Gymnase Charles Arnould (Rue de Thil à REIMS)	- <u>Mercredi : 17h00 - 18h00</u> Gymnase Charles Arnould (Rue de Thil à REIMS)
TAICHI QIGONG - GYM BIEN ÊTRE	
Demander fiche d'inscription au professeur	Demander fiche d'inscription au professeur

Les cours commencent à une heure précise, l'adhérent s'engage à arriver en avance afin d'être prêt (en tenue et dans la salle) pour débiter les cours à l'heure dite. Ceci pour ne pas perturber le bon déroulement des cours. L'organisation des cours peut être modifiée à l'occasion de la préparation de manifestations exceptionnelles (sorties, prestations, galas, etc.).

Article 2 : Cotisation

Le paiement de la cotisation s'effectue selon la modalité de la fiche d'inscription et de l'activité choisie.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt de l'activité en cours d'année.

Les cotisations sont payables en une seule fois à l'inscription (avec possibilité de remettre en même temps que la fiche d'inscription jusqu'à quatre chèques qui seront encaissés aux dates que vous nous indiquerez). Toute fiche d'inscription complétée, signée et suivie de toute cotisation réglée vaut acceptation du règlement intérieur. Celle-ci devra impérativement être remise, accompagnée du règlement, au Professeur Grégory BEZRUKI lors de la 2ème séance. A défaut, vous ne pourrez être accepté(e), ou alors chaque séance sera facturée à l'unité (15 euros la séance).

Article 3 : Licence

L'association n'est pas affiliée à une Fédération Délégataire (non obligatoire). Les adhérents sont donc dispensés du règlement de la licence. L'association se réserve toutefois le droit de réclamer à ses adhérents de se licencier si elle décidait en cours de saison de s'affilier.

Article 4 : Certificat médical

L'inscription au club ne peut se faire que si l'adhérent fournit un certificat médical daté de moins de 3 mois. Ce certificat médical est obligatoire le jour des inscriptions. Celui-ci est également obligatoire en cours d'année, après une absence due à une raison médicale importante (opération, fracture, etc...).

Article 5 : Passage de grade

Le professeur organisera un ou plusieurs passages de grade durant la saison.

Article 6 : Tenue et hygiène

Une tenue décontractée est nécessaire pour la pratique des disciplines (une tenue réglementaire noire parement noir est demandé en kung fu adultes, enfants et ado). Par mesure de sécurité tous les sportifs désirant faire du combat devront avoir leurs propres protections (protège-dents, gants, protège tibia, coquille).

Effets personnels : les effets personnels (bagues, boucles d'oreilles, piercings, colliers...), doivent être retirés en débuts de cours afin d'éviter tout dommage sur autrui ou sa personne.

Par ailleurs, il est demandé aux adhérents d'avoir une hygiène corporelle compatible avec la pratique d'une discipline collective, afin de ne pas indisposer les autres pratiquants.

Article 7 : Affaires personnelles

Chaque adhérent doit se munir d'un sac de sport, afin de pouvoir ranger ses affaires. Ceci évite les mélanges et les pertes. Le sac ainsi que toutes les tenues doivent être marquées au nom de leur propriétaire. Il est recommandé aux adhérents de ne pas susciter les tentations et par conséquent de ne pas amener au gymnase et/ou laisser dans les vestiaires des bijoux, des objets de valeur, de l'argent. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol avant, pendant et après les heures d'entraînement. Aucune police d'assurance ne couvre l'association et ses adhérents contre le vol.

Article 8 : Sécurité et responsabilité

Pour des raisons de sécurité, les parents accompagnent ou font accompagner l'adhérent jusqu'à la salle et s'assurent de la présence du professeur qui le prend en charge pour la durée du cours. De même, les parents ou l'accompagnateur, viennent reprendre l'adhérent à la salle dès la fin du cours.

Dès la sortie de la salle, l'association n'est plus responsable de ses adhérents.

Sans décharge, et sans la venue des parents, le professeur doit, dans un premier temps, appeler le tuteur légal afin de venir récupérer son enfant. Sans réponse, l'association se verra contrainte de confier l'enfant aux autorités locales.

Ni le professeur, ni les responsables légaux de l'association ne seront tenus pour responsable d'un adhérent qui n'assisterait pas au cours ou qui ne serait pas accompagné à la salle comme décrit dans le présent article. Les parents préviennent le professeur en cas d'absence de l'adhérent par tous moyens qui sont à leur disposition.

En cas d'accident, le professeur du cours est tenu de prévenir les personnes concernées dans l'ordre suivant : Les pompiers, les parents, le Président de l'association ou un membre du Bureau. Aucun soin n'est dispensé par le professeur.

En cas d'absence du professeur le cours est annulé et les élèves ne doivent pas rester dans la salle.

Dégâts matériels : les pratiquants, les accompagnateurs, les visiteurs sont responsables financièrement, au titre de leur responsabilité civile, des dégâts qu'ils occasionnent sur les matériels.

Article 9 : Respect des personnes et des cours / autorité du professeur

Durant son cours, l'enseignant est l'autorité principale. Il peut notamment exclure tout élève qui ne respecte pas ses consignes et nuit au cours.

Les cours doivent se dérouler dans le respect de chacun (pas de chahut, d'insultes ou de propos pouvant porter atteinte aux principes philosophiques, religieux ou politiques des individus).

Le manque de discipline, les bavardages intempestifs ou incessants, la non-pratique de l'élève sur le tapis, le non-respect des consignes, les retards trop fréquents, les « oublis » de règlement seront sanctionnés, du refus d'accès aux cours à l'exclusion définitive.

L'élève ne doit pas blesser le partenaire lors des combats souples (combat où les coups ne doivent être ni appuyés à pleine puissance, ni être portés) sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à son exclusion. Un contrôle complet est donc demandé au pratiquant.

L'adhérent aura dans un premier temps un avertissement oral suivi d'un avertissement par courrier avec Accusé de Réception de son mauvais comportement et des faits qui lui sont reprochés. Si aucun changement du comportement de l'adhérent n'est constaté, le professeur pourra exclure définitivement l'élève, sans remboursement de sa cotisation.

Par ailleurs, un élève doit apprendre, appliquer et respecter les valeurs, principes et préceptes, ainsi que les rites et les traditions des Arts Martiaux qui seront étudiés en cours ou sous forme de stage d'étude.

L'élève ne doit pas enseigner à un autre élève sans avoir acquis une base minimum à savoir une ceinture noire 1^{er} dan avec un diplôme d'instructeur dans la discipline, évitant ainsi de communiquer des erreurs à un autre débutant (Reprenant la maxime des Arts Martiaux : un aveugle ne guide pas un autre aveugle).

COORDONNEES DE L'ASSOCIATION

ASSOCIATION KUNG-FU SHAOLIN CLUB DE REIMS
BEZRUKI Grégory - 35 rue des Remparts - 51140 TRESLON
Tél : 06.32.94.70.38 Mail : jeetkunedo@live.fr

Politique de confidentialité de l'Association Kung-Fu Shaolin Club de Reims.

PREAMBULE

Le respect de votre vie privée et de vos données à caractère personnel est pour nous une priorité et nous nous engageons à traiter vos données dans le plus strict respect de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 (ci-après « loi IEL ») modifiée et du Règlement (UE) général sur la protection des données du 27 avril 2016 (ci-après « RGPD »).

Aussi, vous trouverez ci-dessous les précisions concernant les données personnelles vous concernant que nous traitons, la manière dont elles sont traitées et vos droits à cet égard.

ARTICLE 1. COLLECTE ET ORIGINE DES DONNEES

L'ensemble des données vous concernant sont collectées uniquement directement auprès de vous, lors de votre inscription, lors de vos questions et lors de nos différents échanges (mails, courriers, appels téléphoniques...).

Dans tous les cas, vous êtes informés des finalités pour lesquelles vos données sont collectées par nos soins lors de votre inscription, par un rappel de notre politique de confidentialité sur notre Fiche d'inscription et dans chacun de nos e-mails.

ARTICLE 2. DONNEES TRAITEES

Le caractère obligatoire ou facultatif des données personnelles demandées est précisé lors de leur(s) collecte(s). Vous pouvez consulter ci-dessous le détail des données à caractère personnel que nous sommes susceptibles d'avoir sur vous :

Données personnelles à caractère obligatoire : Nom, Prénom, Adresse, Date de naissance, n° de téléphone, adresse mail, Photographie d'identité

Données personnelles à caractère facultatif : Profession, photographies et vidéos prises lors des cours

ARTICLE 3. FINALITES ET BASE LEGALE DES TRAITEMENTS

Données recueillies lors de votre inscription :

Vos différentes données sont collectées et traitées, avec votre consentement, exclusivement pour la gestion et le suivi de votre inscription aux différentes disciplines dispensées par notre professeur d'Arts martiaux dans le cadre de l'activité de notre Association, et pour vous apporter régulièrement des informations sur notre Association (dates des cours, organisation de stages et de soirées, dates de rentrée, etc...).

Données recueillies lors des cours :

Nous sommes parfois amenés à prendre des photographies et/ou vidéos lors des cours :

- à des fins didactiques, pour permettre aux membres de notre Association et à toute personne intéressée de disposer d'une base de données sur la discipline qu'ils pratiquent
- afin de promouvoir notre Association sur les réseaux sociaux

Si vous avez expressément donné votre autorisation de publication lors de votre inscription, ces photographies et/ou vidéos sur lesquelles vous êtes susceptible d'apparaître pourront être diffusées sur :

- La page Facebook : [Arts martiaux Reims](#)
- La page Facebook : [Kung-Fu Club de Reims](#)
- La page Facebook : [Jeet Kune Do Club de Reims](#)
- La page Facebook : [Krav Maga Club de Reims](#)
- La page Facebook : [Taichi Qi-Gong Club de Reims](#)
- Sur [YouTube](#)

ARTICLE 4. DESTINATAIRES DE VOS DONNEES

Dans la limite de leurs attributions respectives et pour les finalités rappelées à l'article 3, les personnes qui seront susceptibles d'avoir accès à vos données sont les suivantes :

Données recueillies lors de votre inscription : Le Président, le comptable, le secrétaire de l'Association et le professeur d'Arts Martiaux

Données recueillies lors des cours : Les gestionnaires des pages Facebook

ARTICLE 5. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Nous conservons vos données :

- le temps nécessaire pour les finalités poursuivies, à savoir pendant toute la durée de votre inscription à une ou plusieurs des disciplines dispensées dans le cadre de l'activité de notre Association
- et jusqu'à la rentrée septembre de l'année suivant le terme de votre inscription à une ou plusieurs des disciplines dispensées dans le cadre de l'activité de notre Association, afin de procéder à un e-mailing pour vous proposer une réinscription

A l'issue de cette période, vos données ne seront plus utilisées pour vous contacter. Elles seront simplement archivées pendant la durée de prescription de droit commun de 5 ans, au terme de laquelle elles seront alors anonymisées et conservées à des fins purement statistiques.

ARTICLE 6. VOS DROITS

Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous disposez des droits suivants :

- Droit d'accès ([article 15 RGPD](#)), de rectification ([article 16 RGPD](#)), de mise à jour, de complétude de vos données ([en savoir plus](#))
- Droit de verrouillage ou d'effacement de vos données à caractère personnel ([article 17 RGPD](#)), lorsqu'elles sont inexacts, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite ([en savoir plus](#))
- Droit de retirer à tout moment votre consentement ([article 13-2c RGPD](#))
- Droit à la limitation du traitement de vos données ([article 18 RGPD](#))
- Droit d'opposition au traitement de vos données ([article 21 RGPD](#)) ([en savoir plus](#))
- Droit à la portabilité des données que vous nous avez fournies, lorsque vos données font l'objet de traitements automatisés fondés sur votre consentement ou sur un contrat ([article 20 RGPD](#))

Vous pouvez exercer vos droits par mail à l'adresse jeetkunedo@live.fr

ARTICLE 7. SECURITE

Nous mettons en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles afin d'assurer la sécurité de nos traitements de données à caractère personnel et la confidentialité de vos données.

ARTICLE 8. TRANSFERT DE DONNEES HORS UNION EUROPEENNE

Nous n'opérons aucun transfert de vos données en dehors de l'Union Européenne. Si nous étions amenés à le faire, nous vous en informerions en vous indiquant les mesures prises au préalable pour encadrer ce transfert et nous assurer du respect de la confidentialité due à vos données.

Pour toute question relative à la gestion et à l'utilisation faite de vos données à caractère personnel, vous pouvez nous joindre par e-mail à l'adresse jeetkunedo@live.fr